

Si vous pensez avoir été victime ou témoin d'une faute de la police

Déposez une plainte auprès de la commission civile d'examen des plaintes (CCRB).

Nous enquêtons et servons de médiateur pour les plaintes concernant les fautes commises par les officiers de la police de New York.

Le CCRB est indépendant, impartial et ne fait pas partie du département de la police.

Façons de déposer une plainte

- ▶ Appelez notre ligne d'assistance téléphonique : **1-800-341-2272** Appelez **311**, à tout moment, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- ▶ Venez à notre bureau, 100 Church Street, New York, NY 10007.
Du lundi au vendredi de 8h à 17h, aucun rendez-vous n'est nécessaire.
- ▶ Remplir un formulaire de plainte en ligne : **www.nyc.gov/ccrb**
- ▶ Écrivez-nous à l'adresse ci-dessus.
Si vous avez été blessé, consultez immédiatement un médecin, puis photographiez vos blessures.



Commission d'examen des plaintes civiles

Que faire si un agent de police vous arrête ?

Ce que vous dites et faites au cours de ces rencontres peut avoir un impact sur la façon dont la situation évolue et si elle se transforme en un incident qui vous incommode davantage ou vous affecte négativement.

Conseils

- Restez calme et ne bougez pas beaucoup.
- Gardez vos mains visibles et immobiles. Si vous gigotez ou mettez vos mains dans vos poches, la police peut soupçonner que vous allez chercher une arme cachée.
- Parlez avec respect. Ne vous disputez pas. Cela peut aggraver la situation.

Conseils (suite)

- Ne résistez pas à l'arrestation. Tout ce que vous faites qui interfère physiquement avec l'effort d'un agent pour vous détenir, tel que comme s'éloigner, sera considéré comme une résistance et peut entraîner une accusation supplémentaire ou rendre la situation plus dangereuse.
- Portez une pièce d'identité en tout temps. Bien que ce ne soit pas une obligation, il est bon pour votre propre sécurité d'en avoir une.
- Prêtez attention aux détails de la rencontre, par exemple, le numéro d'insigne et le nom de l'agent. Bien que les agents de police soient tenus de vous donner ces informations si vous le demandez, certains peuvent ne pas le faire. Notez également la description physique de l'agent et le numéro d'une voiture de patrouille.

Ce que vous devez savoir sur l'autorité de la police

La police est autorisée à approcher les gens et à leur demander des informations lorsqu'il y a une raison de le faire. Un agent a le droit de vous arrêter (détenir temporairement) s'il a un soupçon raisonnable que vous commettez, avez commis ou êtes sur le point de commettre un crime.

- Pendant cet arrêt, si un agent croit raisonnablement que vous avez une arme, il ou elle est autorisée à fouiller ou à palper vos vêtements extérieurs.
- Si l'agent sent un objet et croit raisonnablement qu'il pourrait s'agir d'une arme, il est autorisé à mettre la main dans votre poche pour vérifier l'objet.
- Les agents de police qui patrouillent dans les bâtiments de l'autorité du logement de NYC peuvent vérifier que les gens sont là légalement - qu'ils sont des résidents légaux ou des visiteurs légitimes.